

**COMMUNIQUE DU PROCUREUR DE LA REPUBLIQUE**  
**PRES LE TRIBUNAL DE PREMIERE INSTANCE D'ABIDJAN**

Depuis quelque temps, le nommé KOLE BI GALA Géraud Fidèle alias GALA KOLEBI, 41 ans, Ivoirien, Sociologue, fait, sur les réseaux sociaux, des publications susceptibles de troubler l'ordre public.

Au nombre de ces publications figure celle où il affirme : **« les pro Gbagbo sont en danger en prison ! Selon nos sources bien introduites dans le sillage de la MACA, tous les prisonniers politiques majoritairement PRO GBAGBO ont été envoyés au blindé où ils sont empêchés de sortir. Et ce, sans évoquer la raison. Selon les indiscretions l'ordre vient de la haut, mais quelle haut ? C'est le lieu de rappeler que le marcheur contre la vie chère qui a subi des tortures inhumaines est toujours en mauvais état malgré les deux opérations. En effet, ils ont enfoncé des pointes dans le ventre de ZADI Guillaume, et ZADI Guillaume est en train de périr en prison (ZADI Guillaume en images) »**, avec en illustration des images vieilles de quelques années.

Interpellé et Interrogé sur le fondement de cette information, KOLE BI GALA Géraud Fidèle, reconnaissant en être l'auteur, a indiqué l'avoir publiée sans avoir fait de vérification, pensant que son informateur était crédible. Il a poursuivi en disant qu'il ignorait que cette information était fausse et que les images reçues étaient issues d'une ancienne publication.

Déféré au Parquet le 23 décembre 2024, une information judiciaire a été ouverte à son encontre, avec mandat de dépôt, pour les faits de complot contre l'autorité de l'Etat, publication de fausses nouvelles de nature à entrainer le discrédit sur les institutions ou une atteinte au moral de la population et trouble à l'ordre public.

Faits prévus et punis par les articles 163, 179, 183 nouveau et 190 du Code Pénal.

Le Procureur de la République tient à indiquer que contrairement à ce que tente de faire croire une certaine opinion, l'interpellation de KOLE BI GALA Géraud Fidèle n'a aucun lien avec sa prétendue qualité de défenseur des droits de l'Homme.

Fait à Abidjan, le 26 décembre 2024

**LE PROCUREUR DE LA REPUBLIQUE**



*Koné Braman Oumar*  
Magistrat Hors Hiérarchie